

RÈGLEMENT

Article 1 : Le vide-greniers se déroulera au Parc des Morinières de 8h à 17h30 le dimanche 28 août 2022.

Article 2 : Le déballage se fera de 6H30 à 7H45. En dehors de cette plage horaire, aucun véhicule ne pourra circuler ni stationner sur le site. Un parking sera prévu pour les exposants.

Article 3 : Le mètre linéaire de l'emplacement est fixé à 4€, il sera possible de louer plusieurs mètres en fonction des places disponibles. (Minimum 3 ml)

Article 4 : Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui. Chaque exposant devra ramener ses déchets (cartons, emballages, etc...) chez lui.

Article 5 : L'association Brétignolles Brem Basket Club ne pourra être tenue responsable des détériorations, des vols, des intempéries ainsi que de leurs conséquences.

Article 6 : Les emplacements sont loués sans table, ni chaise. Il appartient aux exposants de prévoir leur matériel.

Article 7 : Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué même en cas d'intempéries.

Article 8 : En cas de surnombre d'exposants, une liste d'attente sera effectuée.

Article 9 : Les exposants ne peuvent exposer à la vente des animaux vivants ou empaillés, des denrées alimentaires, de l'alcool ou des armes.

Article 10 : Les véhicules pourront accéder à l'aire d'exposition pour le rangement à partir de 17h30.

Article 11 : Les transactions seront interdites en dehors des emplacements réservés.

Article 12 : L'inscription au vide-greniers implique le respect du règlement.

Article 13 : Le vide-greniers est réservé uniquement aux particuliers.

Article 14 : Ce règlement pourra être complété en fonction des règles sanitaires ou autres imposées par la mairie, la sous-préfecture et l'organisateur.

COUPON DE RÉSERVATION, à retourner à

OFFICE DE TOURISME Bd du Nord 85470 BRETIGNOLLES SUR MER Tél : 02 51 90 12 78

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE :

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES : X 4 € =

Pièces à joindre impérativement :

- Votre règlement par chèque libellé à l'ordre des « Brétignolles Brem Basket Club »
- Photocopie de votre carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement et sa pièce d'identité
- **Signature Obligatoire** (pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal+pièce d'identité)

Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)

De non-participation à 2 autres manifestations de même nature (article R321-9 du code pénal)

Suivant l'article R321-9, R321-10 du code pénal, ces données doivent être collectées et seront transmises dans un délai de 8 jours à la préfecture ou sous-préfecture de l'événement. Ces données ne seront ni vendues ni transmises à titre commercial suivant la loi 2018-493 relative à la protection des données personnelles.